

Citoyens d'abord, croyants peut-être, laïques toujours

Quelques heures seulement après les attentats du 13 novembre 2015, un colloque organisé à Tours par l'association **CEDEC (Chrétiens pour une Église Dégagée de l'École Confessionnelle)** rassemble des militants autour du thème de la laïcité. Ils font passer leur citoyenneté républicaine avant leurs convictions spirituelles. Ils s'interrogent.

Peut-on être citoyen avant d'être prêtre, et donc catholique ? (Michel Deheunynck, prêtre et médecin).

Peut-on être citoyen avant d'être islamologue, voire avant d'être musulman ? (Rachid Benzine, islamologue)

Quelles sont les exigences d'une pratique de la laïcité qui respecte les fondamentaux de la loi de 1905 ? (Gérard Delfau, ancien sénateur-maire, historien)

Telles sont les questions abordées dans ce « débat laïque ».

Dès sa création en 1983 par un groupe de militants chrétiens, l'association CEDEC a pris position pour une Église dégagée de l'école confessionnelle. Elle a, en 1984, dénoncé les manifestations contre la loi Savary, car elle considérait l'école privée catholique comme une école de classe. Ses membres n'ont cessé depuis d'affirmer leur engagement en faveur de l'école de tous, l'école publique, l'école de la République. La laïcité, inscrite dans la loi de 1905, est leur référence.

Monique Cabotte-Carillon, sa présidente, et quelques-uns des animateurs du CEDEC expriment ici leurs convictions, sur un ton de sincérité qui frappe dans cette période d'incertitude. Qu'ont-ils à nous dire, eux qui bravent constamment l'hostilité des bien-pensants de l'institution ?

ISBN : 978-2-343-09759-6

16,50 €



Debats
laïques



L'Harmattan

Citoyens d'abord, croyants peut-être,
laïques toujours

Sous la direction de
Monique Cabotte-Carillon

Citoyens d'abord, croyants peut-être, laïques toujours